

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de Parisville tenue à huis clos en visioconférence sur zoom, le **mardi 2 février 2021** à compter de **19 h 47**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, conseiller
Monsieur Dany Boucher, conseiller
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller
Madame Marie-Blanche L'Hérault, conseillère
Monsieur Jason Tousignant, conseiller
Madame Carole Plamondon, conseillère
Monsieur Maurice Grimard, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard.

Sont également présentes :

Madame Dominique Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière
Madame Karine Paquet, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Séance tenue à huis clos
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption du procès-verbal
6. Finances
 - 6.1 Revenus
 - 6.2 Dépenses
 - 6.3 Programme de revitalisation du territoire - Bilan 2020
7. OMH Au Coeur du Québec
 - 7.1 Adoption du budget révisé 2020
 - 7.2 Adoption du budget 2021
 - 7.3 Nomination annuelle d'un représentant OMH Cœur du Québec
8. Rapport incendie 2020 - Schéma de couverture de risques
9. Travaux de réfection de la rue Principale - Ajout de la rue Thibaudeau
10. Service d'entretien des pelouses 2021 à 2023 - Demande de prix
11. ADMQ - Formation Règlement d'emprunt
12. Ressources humaines - Changement au recueil des conditions de travail et des politiques de la Municipalité de Parisville
13. Fonds d'Aide au Développement du Milieu - Signature de la convention de partenariat avec la Caisse Desjardins
14. Camp de jour 2021
 - 14.1 Demande d'aide financière à la municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent
 - 14.2 Inclusion en camp de jour municipal - Entente d'autorisation et d'échange de renseignements personnels
15. Bail de location 2019-2022 - Stationnement de l'APHMRCB
16. Droit d'accès - Piste de VTT
17. Rapport des élus
18. Correspondances
19. Varia
 - 19.1 Réparation d'éclairage de rue - Bureau municipal et piste cyclable
 - 19.2 Demande de commandite École secondaire les Seigneuries - Gala virtuel 2021
20. Période de questions
21. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite au moment de silence, monsieur Grimard ouvre la séance.

20-02-21

2. SÉANCE TENUE À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 5 février 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de visioconférence;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et qu'un enregistrement audio de la séance soit publié sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE

21-02-21

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance se tenant à huis clos, il n'y a pas de période de questions.

22-02-21

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que le procès-verbal du 12 janvier 2021 soit adopté avec les dépenses et revenus mis à jour.

ADOPTÉE

6. FINANCES

6.1. REVENUS

Le montant total des revenus du mois précédent est de 17 174.44 \$ incluant les revenus de perception.

23-02-21

6.2. DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que les comptes ci-dessous soient payés pour et au nom de la Municipalité:

Janvier 2021

- FOURNISSEURS: 62 054.74\$
- SALAIRES: 16 542.19 \$

ADOPTÉE

6.3. PROGRAMME DE REVITALISATION DU TERRITOIRE - BILAN 2020

Le bilan 2020 du Programme de revitalisation du territoire est déposé pour information aux membres du conseil.

7. OMH AU COEUR DU QUÉBEC

24-02-21

7.1. ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2020

CONSIDÉRANT QUE le budget révisé 2020 de l'Office Municipal d'Habitation Au Coeur du Québec est déposé au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'approuver le budget révisé 2020 de l'Office Municipal d'Habitation Au Coeur du Québec tel que présenté. Le déficit total s'élève à 977 218\$ alors que le déficit de l'OMH de Parisville (01429) s'élève à 22 549\$ dont 2 255\$ doit être assumé par la municipalité.

ADOPTÉE

25-02-21

7.2. ADOPTION DU BUDGET 2021

CONSIDÉRANT QUE le budget 2021 de l'Office Municipal d'Habitation Au Coeur du Québec est déposé au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'approuver le budget 2021 de l'Office Municipal d'Habitation Au Coeur du Québec tel que présenté. Le déficit total s'élève à 1 003 531\$ alors que le déficit de l'OMH de Parisville (01429) s'élève à 19 822\$ dont 1 982\$ doit être assumé par la municipalité.

ADOPTÉE

26-02-21

7.3. NOMINATION ANNUELLE D'UN REPRÉSENTANT OMH CŒUR DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités ayant un OMH sur son territoire doit nommer annuellement un représentant au conseil d'administration du nouvel OMH au Cœur du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De nommer madame Marielle Lafond à titre de représentante sur le Conseil d'administration de l'OMH au Cœur du Québec.

ADOPTÉE

27-02-21

8. RAPPORT INCENDIE 2020 - SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie requiert un rapport annuel d'activité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé le rapport annuel d'activité auprès des membres du Conseil municipal pour approbation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'adopter le rapport annuel du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de l'année 2020 et d'autoriser son dépôt au Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour (SSIRMRCB).

ADOPTÉE

28-02-21

9. TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE - AJOUT DE LA RUE THIBAUDEAU

CONSIDÉRANT QU'un contrat a été octroyé à la firme SNC-Lavalin pour la préparation des plans et devis de la réfection de l'aqueduc et de l'égout sanitaire et pluvial de la rue Principale, de la reconstruction de la voirie ainsi que la reconstruction des trottoirs en partenariat avec le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite profiter du fait que des travaux auront lieu sur la rue Principale pour faire des travaux complémentaires sur la rue Thibaudeau, soit de changer l'ensemble des conduites et la réfection complète de la voirie;

CONSIDÉRANT la proposition d'honoraires professionnels complémentaires reçue de la firme SNC Lavalin au montant de 7 300\$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter la proposition d'honoraires professionnels complémentaires de la firme SNC-Lavalin au montant de 7 300\$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

29-02-21

10. SERVICE D'ENTRETIEN DES PELOUSES 2021 À 2023 - DEMANDE DE PRIX

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des pelouses est arrivé à échéance;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire obtenir des soumissions pour l'année 2021, 2022 et 2023;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser la directrice générale à procéder à une demande de prix pour l'entretien des pelouses pour les trois prochaines années, soit de 2021 à 2023, et de nous soumettre les résultats en conseil lors de la prochaine séance.

ADOPTÉE

30-02-21

11. ADMQ - FORMATION RÈGLEMENT D'EMPRUNT

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser la directrice générale à suivre les formations suivantes, données virtuellement par l'Association des directeurs municipaux du Québec:

- *Analyse des règlements d'emprunt par le MAMH: ce qu'il faut savoir*, animé par le MAMH, 16 février 2021, de 9 à 11h30, gratuit pour les membres de l'ADMQ;

- *Emprunter, comment ça marche ?*, animé par Me Daniel Bouchard de Lavery Avocats, cette formation est complémentaire à la formation offerte par le MAMH, 24 et 25 février, de 9h à 12h, 325\$ pour les membres de l'ADMQ.

ADOPTÉE

31-02-21

12. RESSOURCES HUMAINES - CHANGEMENT AU RECUEIL DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES POLITIQUES DE LA MUNICIPALITÉ DE PARISVILLE

CONSIDÉRANT QUE certaines modifications doivent être apportées au recueil des conditions de travail et des politiques de la Municipalité de Parisville ;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications ont été présentées au Conseil municipal ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'approuver les modifications apportées au Recueil des conditions de travail et des politiques de la Municipalité de Parisville rétroactivement au 1er février 2021.

ADOPTÉE

32-02-21

13. FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DESJARDINS

CONSIDÉRANT l'acceptation de notre demande d'aide financière à la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière-du-Chêne dans le cadre du Fonds d'Aide au Développement du Milieu (FADM) d'un montant de 50 000\$ pour notre projet de revitalisation du noyau urbain;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Blanche L'Hérault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'approuver le projet de convention de partenariat proposé par la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière-du-Chêne et d'autoriser monsieur Maurice Grimard, maire, à signer la convention afin d'avoir accès à l'aide financière confirmée.

ADOPTÉE

14. CAMP DE JOUR 2021

33-02-21

14.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MUNICIPALITÉ DE DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Parisville et Deschaillons-sur-St-Laurent désirent maintenir un service de camp de jour commun pour leurs citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville assume entièrement la coordination et le fonctionnement du Camp de jour offert aux citoyens de Parisville et de Deschaillons-sur-St-Laurent ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De demander à la municipalité de Deschaillons-sur-St-Laurent un partage des dépenses totales nettes engagées par la municipalité de Parisville au prorata du pourcentage de fréquentation de chacune des municipalités, selon le rapport des revenus et dépenses qui sera fourni à la fin de la saison 2021.

ADOPTÉE

34-02-21

14.2. INCLUSION EN CAMP DE JOUR MUNICIPAL - ENTENTE D'AUTORISATION ET D'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville est l'entité légale opérant le camp de jour estival pour les municipalités de Parisville et Deschaillons-sur-St-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE nous avons à cœur la sécurité et le bon fonctionnement de nos services;

CONSIDÉRANT l'importance de l'inclusion en camp de jour municipal;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser madame Lucie Leclerc, coordonnatrice du camp de jour de Parisville à signer l'Entente d'autorisation et d'échange de renseignements personnels avec le Centre de services scolaire de la Riveraine et ses écoles au nom de la municipalité de Parisville.

ADOPTÉE

35-02-21

15. BAIL DE LOCATION 2019-2022 - STATIONNEMENT DE L'APHMRCB

CONSIDÉRANT QUE l'APHMRCB est propriétaire du stationnement situé en face de la salle municipale;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de Parisville ainsi que de l'APHMRCB de rendre accessible ce stationnement à la population qui utilise la salle municipale;

CONSIDÉRANT la volonté DES PARTIES de procéder à la signature d'un bail de location de sorte que les engagements DES PARTIES et leurs modalités soient bien compris par tous les intervenants impliqués dans cette entente;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser la directrice générale à signer le bail de location 2019-2022 pour le stationnement de l'APHMRBC selon les modalités et conditions qui y sont stipulées.

ADOPTÉE

36-02-21

16. DROIT D'ACCÈS - PISTE DE VTT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville souhaite revoir sa position concernant l'accès à sa piste multifonctionnelle pour les usagers du sentier de VTT et motoneige;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs travaux d'entretien et d'améliorations ont été faits dans les dernières années, notamment l'épandage d'asphalte concassé en 2020 et que ceux-ci ont été financé par l'ensemble de la population et d'autres travaux d'entretien sont à prévoir en lien avec l'émondage des arbres en 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'assureur confirme qu'aucune surprime ne serait applicable pour l'utilisation de la piste par les citoyens, que ce soit la municipalité qui s'occupe de l'entretien des pistes ou un club externe;

CONSIDÉRANT QUE les espaces verts publics encouragent également la pratique d'activités physiques, sociales, et de loisirs, dans un milieu extérieur, et que de rendre accessibles ces infrastructures à l'ensemble de la population s'inscrit également dans les bonnes pratiques encouragées en cette période de pandémie;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De permettre la circulation des véhicules hors route ou de certains types de véhicules hors route dans sa piste multifonctionnelle à l'ensemble de sa population, et ce gratuitement.

Cette autorisation s'applique aux véhicules hors route visés à la l'article 1 de la Loi sur les véhicules hors routes (RLRQ, V1.2).

Les usagers devront, sur demande des patrouilleurs des différents clubs, fournir la preuve qu'ils sont bel et bien des contribuables de la municipalité de Parisville pour que ce droit soit valide.

ADOPTÉE

17. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus présentent un résumé de leurs implications du mois.

18. CORRESPONDANCES

La liste des correspondances reçues depuis la dernière séance du conseil est déposée.

19. VARIA

37-02-21

19.1. RÉPARATION D'ÉCLAIRAGE DE RUE - BUREAU MUNICIPAL ET PISTE CYCLABLE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De mandater le Groupe Vigneault pour des travaux de réparation d'éclairage de rue, soit pour l'ajout d'une sentinelle au bureau municipal et pour le remplacement de 4 sentinelles sur la piste multifonctionnelle pour un coût budgétaire de 5 800\$ avant taxes.

ADOPTÉE

38-02-21

19.2. DEMANDE DE COMMANDITE ÉCOLE SECONDAIRE LES SEIGNEURIES - GALA VIRTUEL 2021

CONSIDÉRANT QUE l'équipe du *Gala méritas* de l'école secondaire Les Seigneuries sollicite une collaboration financière de la part de la municipalité pour la tenue d'un gala virtuel surprenant;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière servirait à récompenser les efforts et les succès des jeunes qui persévèrent en ces temps d'adversité;

CONSIDÉRANT QUE cet appui s'inscrirait dans la lignée de la résolution 17-01-21 que la municipalité a adoptée le 12 janvier dernier proclamant les journées de la persévérance scolaire 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'appuyer l'équipe du *Gala méritas* de l'école secondaire Les Seigneuries avec une aide financière de 100\$ dans le but d'encourager, soutenir et récompenser les efforts et les succès des jeunes qui persévèrent en ces temps d'adversité.

Que cette dépense soit affectée au Volet jeunesse.

ADOPTÉE

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance se tenant à huis clos, il n'y a pas de période de questions.

39-02-21

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la séance ordinaire soit levée à 21h15 et qu'une séance ordinaire soit tenue le 9 mars 2021.

ADOPTÉE

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

M. Maurice Grimard, maire

Mme Dominique Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière